



# AGIR ENSEMBLE POUR L'AVENIR DU SERVICE PUBLIC DE RECHERCHE ET DE SES PERSONNELS

Saint-Cyr l'Ecole, le 22 janvier 2004

Le chef de l'Etat vient d'assurer que la recherche publique est une priorité nationale. Pourtant son gouvernement l'étrangle : baisse significative des crédits, suppression massive de postes de titulaires, extension de la précarité. Au lieu de développer un service public qui a pourtant prouvé son efficacité et sa capacité à répondre aux besoins du pays, le gouvernement Raffarin préfère multiplier les cadeaux fiscaux au patronat, soi-disant au nom du développement de la recherche privée, alors qu'elle aussi est soumise à des plans de licenciements massifs au nom du profit. Dans ce domaine comme dans les autres, ce sont ainsi les intérêts du Medef qui priment au détriment de ceux de la population.

**L'existence d'emplois permanents pour assurer, de manière permanente, l'activité de recherche est directement visée** : 550 emplois de titulaires (chercheurs et ITA) doivent être supprimés en 2004. Ils seraient remplacés par des contrats de mission qui correspondent à une organisation de la recherche par projets, selon le vœu du patronat. Les jeunes, en particulier docteurs et ingénieurs, seraient ainsi livrés à la précarité.

**A l'INRA**, les principales mesures dénoncées par la pétition intersyndicale CGT-CFDT-CFTC signée par des milliers d'agents INRA, sont maintenant connues de tous : suppression de 111 emplois de titulaires (chercheurs et ITA), diminution de 10% du soutien de base des unités, - 13% pour les SDAR- par rapport aux dotations initiales 2003, diminution de 13% des crédits pour l'accueil de boursiers et chercheurs étrangers. La suppression des emplois de titulaires et la création soi-disant « en compensation » de 92 CDD de 3 à 5 ans à l'INRA est une décision politique, dictée par une idéologie simpliste consistant à dire qu'il n'y aurait de bonne recherche qu'au travers d'une instabilité incessante des emplois et dans la compétition entre équipes. Au rythme des départs en retraite de titulaires (plus de 40 % sur les 10 prochaines années), **l'objectif du gouvernement est bien de modifier complètement la structure de l'emploi dans la recherche publique, la précarité devant prédominer.**

**Le corollaire : une perte d'attractivité des métiers de la recherche** : Chacun peut constater l'insuffisance des rémunérations, la dégradation des conditions de travail, le manque d'emplois et de perspectives de carrière.

**L'existence d'une politique de recherche publique fondée sur le long terme est mise à mal.** Cette politique de destruction de la recherche publique, déjà largement initiée sous les gouvernements précédents, menace l'existence même des grands organismes publics nationaux de recherche comme le CNRS, l'INRA ou l'INSERM, que certains rêvent de voir remplacés par des structures régionales ou européennes, voire en simples prestataires de services.

La colère des personnels s'est notamment exprimée dans des pétitions massivement signées à l'INRA comme dans toute la recherche. "Sauvons la recherche" a recueilli plus de 20 000 signatures. Recevant ses initiateurs, la Ministre n'a cédé ni sur les postes et ni sur les crédits. Pétitionner ne suffira pas !

**Pour gagner, il faut amplifier la pression des personnels de toutes catégories sur le gouvernement.**

**Le 29 janvier, TOUTES LES ORGANISATIONS SYNDICALES DE L'ENSEMBLE DES EPST ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR APPELENT A MANIFESTER ENSEMBLE (CGT-INRA, CFDT-INRA, CFTC-INRA, CGT-IFREMER, SNCS-FSU, SNESup-FSU, SNPEN-FSU, SNPREES-FO, SNPTES-UNSA, Sup'Recherche UNSA, SNTRS-CGT (CNRS-INSERM-INRIA-IRD), SGEN-CFDT (CNRS-INSERM,IRD), SNIRS-CGC, UNEF, CJC etc...)**

La CGT-INRA invite tous les personnels à se saisir de cette initiative, et à se réunir en Assemblées Générales dans les Centres pour décider de participer massivement, à Paris et en province, aux actions intersyndicales :

**MANIFESTATION à PARIS à 14 heures de Jussieu à l'hôtel Matignon  
et RASSEMBLEMENTS en province.**

**POUR OBTENIR DANS L'IMMEDIAT :**

- L'annulation des suppressions d'emploi et la transformation des 550 CDD en postes de titulaires
- Le versement de la totalité des crédits gelés ou annulés en 2002 et en 2003
- Le rétablissement des 300 allocations de recherche...